



Ce document est écrit en Facile à Lire et à Comprendre. Le FALC est une méthode qui rend les informations accessibles à tous.

MAISON DE L'AUTONOMIE

Visite d'un logement adapté « l'appartement témoin »

Un lieu de prévention, de conseils et d'échanges

TRANSPORTS EN COMMUN

: Station, Rueil-Malmaison.

BUS : **144** **163** **244** **258** **467**

arrêt Rueil-ville ou Albert 1^{er}.

MAISON DE L'AUTONOMIE

Centre Robert-Debré

10 Ter, rue d'Estienne d'Orves (attention la rue est à sens unique)

92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 41 39 88 00

Il y a des places de parking pour personnes à mobilité réduite



Ouvert le lundi de 13h30 à 18h
et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

E-mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

Site : ccas-rueilmalmaison.fr

© Mairie de Rueil-Malmaison - Direction de la Communication - Graphisme : Marjane Kanté - Avril 2024



MAISON DE L'AUTONOMIE

AU CENTRE ROBERT DEBRÉ

10 ter rue d'Estienne d'Orves

L'appartement témoin montre des solutions d'aménagement.
Ces solutions sont simples.

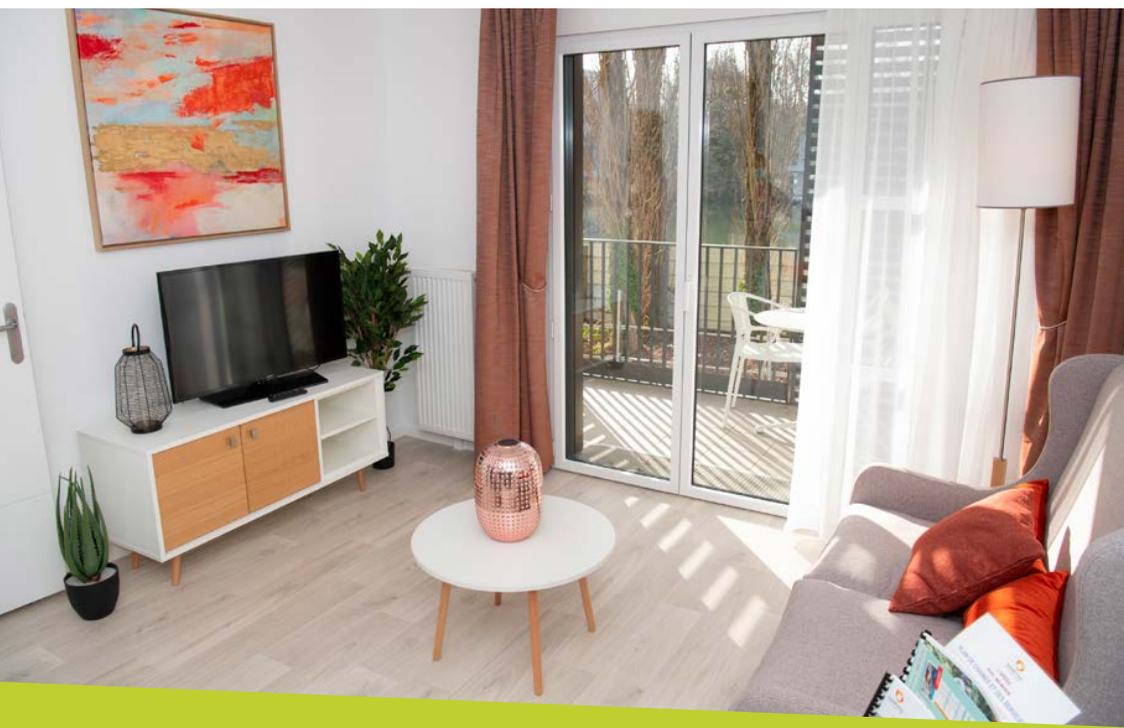
**Avec ces solutions ma vie est plus facile.
Je peux vivre chez moi en sécurité.**

L'APPARTEMENT TÉMOIN EST UN ENDROIT OÙ :

- › je peux avoir des conseils
- › je peux rencontrer des spécialistes
- › je peux trouver des idées pour éviter les accidents chez moi.

L'APPARTEMENT TÉMOIN SE TROUVE :

à la **Maison de l'Autonomie**
10 ter, rue d'Estienne d'Orves
92500 Rueil-Malmaison



DANS L'APPARTEMENT IL Y A :

- › une entrée
- › un salon
- › une cuisine
- › une chambre
- › une salle de bain
- › des toilettes

JE PEUX VOIR DES AIDES TECHNIQUES DANS LES PIÈCES :

Par exemple :

- › dans la cuisine je peux régler la hauteur des meubles
- › dans la douche il y a une chaise pliante
- › dans la chambre il y a des solutions pour m'aider à sortir du lit.

UN APPARTEMENT OUVERT AU PUBLIC

Un atelier ouvert au public est organisé 2 fois par mois :

- un mardi de 14h à 18h
- un vendredi de 9h à 12h

L'atelier s'appelle : **Mon logement bien adapté**

Pendant l'atelier, je visite l'appartement témoin.
Une conseillère me montre les aides techniques.

Cette visite me permet :

- d'avoir des conseils utiles pour vivre chez moi en sécurité
- des documents sur les outils qui rendent ma vie plus facile
- de prévoir et préparer mon logement.

Pour m'inscrire et connaître les dates de l'atelier ;

je téléphone à l'accueil de la Maison de l'Autonomie : 01 41 39 88 00.



Je peux visiter l'appartement en dehors de l'atelier.
Je demande à l'accueil.

Un agent de la Maison de l'Autonomie
me fait visiter l'appartement.



PERMANENCES ERGOTHÉRAPIE

L'ergothérapie m'aide à trouver des solutions adaptées à mes difficultés.
Je rencontre un professionnel pour parler de mes difficultés.
Il peut m'aider à trouver des solutions adaptées.

Il peut :

- visiter mon domicile
et me proposer des solutions adaptées à mon logement
- m'accompagner pour réaliser l'aménagement de mon logement.

Je dois m'inscrire pour parler au professionnel
au 01 41 39 88 00.

Les aides dépendent de mes revenus.



UN APPARTEMENT OUVERT AUX PROFESSIONNELS

L'appartement peut être utilisé pour faire des formations professionnelles.

Ces formations sont par exemple pour :

- › les personnes qui travaillent dans les hôpitaux
- › les aides à domicile
- › les associations
- › les écoles...

Ces personnes apprennent à utiliser les solutions de l'appartement témoin.

Pour avoir plus de renseignements et avoir un rendez-vous, j'appelle l'accueil de la Maison de l'Autonomie au 01 41 39 88 00.

PERMANENCES CONSEIL HABITAT

Je peux demander des aides d'argent pour adapter mon logement. SOLIHA est une association pour améliorer les logements.

Un conseiller de l'association SOLIHA peut m'accompagner dans mes demandes d'aides.

Je dois m'inscrire pour parler au professionnel au 01 41 39 88 00.

Les aides dépendent de mes revenus.

